



LA GESTION DES RISQUES EN AGRICULTURE

Éléments de contexte :

L'agriculture est confrontée à la multiplication d'événements climatiques exceptionnels et de crises sanitaires qui touchent de nombreuses filières et régions. Par ailleurs l'agriculture européenne est plus que jamais ouverte sur le monde et de plus en plus fortement soumise à la volatilité des marchés. Dans ce contexte, le renforcement de la résilience du secteur agricole est un enjeu majeur pour les années à venir.

Objectifs :

Appréhender la diversité des risques en agriculture et connaître les principaux outils à disposition des exploitations et des filières pour réduire ces risques et leurs conséquences sur les exploitations agricoles.

Public concerné :

Chefs de SEA/SREA en DDT(M) et en DRAAF, agents de l'administration centrale, agents de FranceAgriMer,

Contenu proposé :

1 - Caractérisation et évolution des risques en agriculture

- . définition
- . les différents types de risques
- . fréquence

2 – Les outils de gestion des risques existants en France

- 2.1 - Risques climatiques : calamités agricoles, assurance récolte
- 2.2 - Risques sanitaires et environnementaux : FMSE

2.3 - Risques économiques : soutiens directs 1^{er} pilier, mesures de marché OCM, organisation économique des filières, marchés à terme, provisions, VCI, stratégie commerciale.....

2.4 – Outils transversaux : DPA, DPI, aide aux investissements, stockage, accès au financement, statut de l'entreprise....

3 - Réflexions en cours et perspectives d'évolution : une nécessité de mise en cohérence des outils

Intervenants :

DGPE

Durée :

1,5 jours

Nombre de participants maximum :

15 participants

Responsable pédagogique :

Nathalie ESTEBANEZ, Responsable pédagogique. Tel 04 72 28 93 15.
Mail nathalie.estebanez@agriculture.gouv.fr

Responsable administratif :

Martine FLUET, Gestionnaire administratif. Tel 04 72 28 93 12.
Mail martine.fluet@agriculture.gouv.fr

Information :

formco.infoma@agriculture.gouv.fr
Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>
Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Frais d'inscription :

121 € - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTE (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

Code RenoiRH formation :

NINAGE0010